

NOTE D'INFORMATION

SPORT RESPONSABLE

FFAAA-2018-13-NDI-DEVDUR – Page 1/3
Annule et remplace l'édition du 1^{er} février 2018

L'initiative Sport Responsable

Le samedi 21 novembre 2015 la Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAAA) est devenue la 11e fédération à soutenir les bonnes pratiques promues par la Charte du Sport Responsable, initiative portée par l'assureur GENERALI.

Cette charte a pour objectifs de valoriser, de promouvoir et de partager les projets en faveur

- De l'accessibilité de la pratique sportive et des équipements à toutes et tous : rendre notre sport accessible au plus grand nombre, c'est notamment favoriser tout ce qui rapproche les personnes valides et les personnes en situation de handicap.
- De la mixité des genres dans le sport en évitant toute discrimination : éviter toute discrimination dans la gestion et l'encadrement de la pratique sportive ; encourager la pratique sportive des femmes ; assurer un meilleur accès aux clubs sportifs et une meilleure connaissance du sport aux femmes.
- De la sensibilisation aux bons comportements pour conserver la santé et la sécurité des pratiquant(e)s : sensibiliser les pratiquant(e)s aux bons réflexes de santé et de prévention en informant sur les bénéfices du sport pour une bonne hygiène de vie, sur les précautions à prendre pour que les efforts physiques se fassent en toute sécurité (alimentation, hydratation,...). C'est aussi favoriser la pratique des tout-petits et des seniors pour les faire profiter des bienfaits du sport dès le plus jeune âge et le plus longtemps possible.
- De pratiques écoresponsables : adopter des pratiques écoresponsables en les appliquant au sein de notre fédération, de ses clubs, et autour de ses événements afin de mieux maîtriser les ressources et les énergies et de faire des choix responsables pour nos matériaux et nos équipements.
- De l'insertion et la reconversion des sportifs : faciliter l'insertion et la reconversion de nos pratiquant(e)s de tous âges en les accompagnant dans un projet de soutien scolaire et de formation professionnelle, qui allie harmonieusement activités sportives et socio-professionnelles pour faciliter leur reconversion et leur insertion.
- Du fairplay & de la citoyenneté : faire partager aux pratiquant(e)s et aux publics les valeurs du sport telles que le respect des règles, le civisme, le sens du collectif et la non-violence, mais aussi en considérant la pratique sportive comme l'apprentissage de la vie en société. C'est aussi permettre l'accès au sport à toutes et tous indépendamment du niveau social ni de la culture.

Ce sont en premier lieu **les associations affiliées (clubs) et les organes décentralisés (Ligues, CID)** qui peuvent être porteurs de projets. Leur engagement sera récompensé par le **Label Sport Responsable** et par la possibilité d'être lauréat des **Trophées du Sport Responsable**.

FFAAA-2018-13-NDI-DEVDUR – Page 2/3
Annule et remplace l'édition du 1^{er} février 2018

Pour de nombreux clubs, s'engager dans la charte du Sport Responsable serait une simple **validation de leurs pratiques existantes** : les points de la charte étant en parfait accord avec les valeurs de nos trois disciplines, beaucoup de clubs ont déjà mis en place des projets qui répondent à la charte, sans le savoir.

L'obtention du Label vous permet de communiquer votre engagement responsable et citoyen. Cette plus-value vous permettra, au-delà de la promotion de nos disciplines, de vous distinguer des autres clubs ou associations de votre région. Le label peut notamment faciliter les relations avec les partenaires institutionnels. Après l'obtention du label, vous recevrez le Kit Sport Responsable contenant parmi d'autres des stickers, affiches et un communiqué de presse-type.

Les Trophées, décernés tous les ans au mois de décembre, récompensent les projets avec une dotation financière de 1 000 € à 3 000 €, ce qui vous permettra de poursuivre et d'élargir vos actions. Au-delà, être lauréat des Trophées vous apportera une **valorisation médiatique nationale** grâce à la soirée événementielle organisée pour la remise des prix en présence d'un sportif de renommée internationale et d'autres acteurs du développement durable.

Nous vous encourageons donc à vous renseigner sur la démarche et à vous engager dans une demande de Label, voire de Trophées. La Fédération a mis en place un dispositif pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier, veuillez trouver davantage d'information à la fin de cette note.

Veuillez trouver ci-après les informations concernant les différentes démarches à suivre pour obtenir le Label et participer aux Trophées. Sur le site internet dédié à la Charte, vous trouverez également une multitude d'informations, comme les derniers lauréats des Trophées : www.sport-responsable.com

Le Label

Qui peut y participer ?

Tout club affilié, ainsi que tout organe décentralisé (**Ligue, CID...**), qui mène des bonnes pratiques en lien avec au moins **un point de la charte**.

Comment y participer ?

Sur le site internet Sport Responsable, vous trouverez **un dossier d'inscription en ligne** (cf. section « Le Dossier ») qui peut être rempli tout au long de l'année et auquel vous pouvez joindre des documents illustrant votre engagement, votre projet, etc.

Afin de vérifier la mise en place concrète des projets et d'assurer leur cohérence avec la politique fédérale, votre dossier doit être validé par la FFAAA. Une fois approuvé, vous recevrez le Kit Sport Responsable.

NOTE D'INFORMATION SPORT RESPONSABLE

Les Trophées

Qui peut y participer ?

Tous les clubs et organes ayant obtenu au préalable le Label Sport Responsable et menant des actions concernant au moins **trois points de la Charte Sport Responsable**.

Comment y participer ?

Sur le site internet Sport Responsable, vous trouverez **un dossier d'inscription en ligne** (cf. section « Le Dossier ») auquel vous pouvez joindre des documents illustrant votre engagement. La **date limite de dépôt des dossiers** est précisée pour chaque saison sur le site internet.

Le Dossier

Il s'agit du même dossier à remplir pour l'obtention du Label Sport Responsable et la participation aux Trophées. Vous pouvez donc **faire la démarche pour les deux en même temps**.

Vous devez remplir le dossier en indiquant vos actions concernant la totalité de vos bonnes pratiques et décider si vous souhaitez concourir sur un des points de la charte pour l'obtention des Trophées.

Le contenu du dossier en ligne

- Les informations sur le club (coordonnées, référent(e), logo,...).
- Les informations sur le projet global : description générale des bonnes pratiques menées, historique et perspectives, chiffres clefs.
- Choix du point de la charte pour concourir aux Trophées. Vous devez toutefois décrire toutes vos bonnes pratiques : pour pouvoir concourir pour un Trophée, il faut mener des projets en lien avec au moins trois points de la charte.
- Description point par point des bonnes pratiques menées en lien avec chaque point de la charte.

Pour accéder au dossier, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<http://www.sport-responsable.com/participer/soumettre-vos-bonnes-pratiques>

L'Accompagnement

La Fédération a mis en place un dispositif pour vous accompagner dans l'engagement, dans l'initiative et dans la constitution de votre dossier.

Nous vous invitons à contacter **Hélène DOUÉ, ambassadrice Sport Responsable de la FFAAA** et lauréate des Trophées 2016, dans la catégorie « Reconnaissance de la pratique féminine du sport » :

06 87 51 47 28 – helene.doue@gmail.com



Agrément N°75 S 273, Arrêté Ministériel du 7 octobre 1985

Membre de l'Union des Fédérations d'Aïkido Membre pour la France de la Fédération Internationale d'Aïkido